Année Universitaire 2018-2019

---------- Document à lire attentivement et à conserver ----------

SOMMAIRE

I- Présentation de la Faculté de Lettres et Langues

II- Présentation générale des études

A- Le déroulement de l'année universitaire

L'inscription administrative et l'inscription pédagogique

Les examens

B- Le système LMD

B1- Les diplômes

III- Les études MASTER FDFLS Formation Duale en Français Langue Seconde – Finalité professionnelle, binationale

A- Présentation du département SODILANG (SOCIOLINGUISTIQUE ET DIDACTIQUE DES LANGUES)

B- Présentation du Master FDFLS

1 Présentation

2. Conditions d'admission

3. La Certification du Teacher Regulation Branch (TRB)

4. Droits d'inscription et logistique

B1- Charte transversale à toutes les formations dispensées à l'UFRT par le Département SODILANG

B2- Modalités de contrôle des connaissances, d'évaluation et des règles de passage

B3- Présentation du Master 1ère année (M1)

B3.1- Maquette de M1 S7 et S8

B3.2- Descriptif des enseignements de M1 S7 et S8

B3.3- Modalités de contrôle de connaissances du M1 S7 et S8

B4- Présentation du Master 2ème année (M2)

B4.1- Maquette de M2 S9 et S10

B4.2- Descriptif des enseignements de M2 S9 et S10

B4.3- Modalités de contrôle de connaissances du M2 S9 et S10

Calendrier universitaire

. PRESENTATION DE LA FACULTE DE LETTRES ET LANGUES

L'UFR est administrée par un conseil élu composé de 40 membres.

Elle est dirigée par un directeur assisté d'un responsable administratif.

Elle est composée de **8** départements : **Allemand, Anglais, Espagnol-Portugais, Italien, Sciences du Langage, Sociolinguistique et Didactique des Langues, Langues Etrangères Appliquées (LEA) et Droit-Langues**

Une filière **lettres** comprenant 5 départements (français, latin, grec, littérature comparée, arts du spectacle)

Quelques chiffres

A l'Université : Environ 28 000 étudiants inscrits en 2017-2018 dont **3300** à la Faculté de Lettres et Langues, **150** enseignants chercheurs, **25** personnels de Bibliothèque, ingénieurs, techniciens et administratifs.

La Direction de l'UFR

Adresse : 3 rue des Tanneurs, 37000 TOURS

Directeur **: CHOMMELOUX Alexis**

Responsable administratif : **GONZALEZ Caroline**

Secrétariat de l'UFR : **RIEUL Céline, Bureau 144 tél : 02 47 36 65 82**

Le service de scolarité

Le service de scolarité gère votre dossier administratif : de l'inscription administrative à la remise du diplôme. C'est également auprès de ce bureau que vous aurez les renseignements sur les stages, les conventions et les aides sociales.

Responsable de la scolarité : **GAUTIER Graziella**

Bureau 138 tél : 02 47 36 68 35 Courriel : scolarite.lettres@univ-tours.fr

GUIMIER Valérie, 02 47 36 65 67
MASCHER Annie, 02 47 36 66 05
STEPHAN Catherine, 02 47 36 66 06

Horaires d'ouverture au public : tous les jours de 9h à 11h30 et de 13h30 à 16h30
Fermé le vendredi après-midi et le samedi

Les départements pédagogiques

Les départements sont le lieu de rattachement des enseignants et des secrétariats pédagogiques.
Le secrétariat pédagogique gère votre dossier pédagogique : vos inscriptions pédagogiques, votre emploi du temps, la saisie de vos notes.

Liste et coordonnées des différents secrétariats des départements filières		
Enseignements	**Les secrétariats pédagogiques**	**Contact courriel**
Anglais	Bureau 48-RDC	manuelle.bataille@univ-tours.fr murielle.launay@univ-tours.fr
Allemand	Bureau 48-RDC	fabienne.toulet@univ-tours.fr
Espagnol – Portugais - Italien	Bureau 08- RDC	marie.ceccaldi@univ-tours.fr
Droit-Langues	Bureau 58- RDC	patricia.lacour@univ-tours.fr sylvie.lepourtois@univ-tours.fr
L.E.A (Langues Etrangères Appliquées)	Bureau 64- RDC	aurelie.hannoun@univ-tours.fr patricia.msellati@univ-tours.fr celine.debot@univ-tours.fr
Lettres	Bureau 106- 1er étage	christine.climent@univ-tours.fr
Sciences du langage	Bureau 23- RDC	stephanie.fuseau@univ-tours.fr
Sociolinguistique et Didactique des Langues	Bureau 23- RDC	isabelle.aubert@univ-tours.fr
Modules libres **P.R.I.** (Politique et relations Internationales) et **M.R.I** (Médias et Relations Internationales)	Bureau 58- RDC	sylvie.lepourtois@univ-tours.fr
Arts du Spectacle	Bureau 106- 1er étage	rachel.regnier@univ-tours.fr
Allemand	Bureau 48- RDC	fabienne.toulet@univ-tours.fr
Italien	Bureau 08- RDC	marie.ceccaldi@univ-tours.fr
Cultures Méditerranéennes	Bureau 106- 1er étage	christine.climent@univ-tours.fr
Langues et Education et **F.L.E.** (Français Langue Etrangère)	Bureau 23- RDC	isabelle.aubert@univ-tours.fr
(pour les étudiants d'échange)	Bureau 207- 2ème étage	marielle.avice@univ-tours.fr

II – PRESENTATION GENERALE DES ETUDES

A – LE DEROULEMENT DE L'ANNEE UNIVERSITAIRE

L'inscription administrative et pédagogique

Après votre inscription administrative à l'Université, vous devrez **OBLIGATOIREMENT et à chaque semestre,** vous inscrire pédagogiquement dans les cours magistraux, les travaux dirigés (TD) et le cas échéant les travaux pratiques (TP).
Cette procédure détermine votre inscription dans les groupes et aux examens. Elle doit impérativement avoir lieu pendant la période définie par les services universitaires.
Tout étudiant qui n'aura pas réalisé son inscription pédagogique avant le 1er octobre ne sera pas autorisé à se présenter aux examens.
L'inscription pédagogique se fait via le web sur votre Environnement Numérique de Travail (ENT) – Onglet SCOLARITE ou auprès de votre secrétariat pédagogique.

Les examens
Les évaluations se font par un **contrôle continu** tout au long de l'année qui peut être associé à un **examen terminal** à la fin de chaque semestre.

L**a présence aux travaux dirigés (TD) et aux travaux pratiques (TP) est obligatoire**.
Un contrôle d'assiduité des étudiants est systématiquement effectué par les enseignants.
Toute absence à une séance doit faire l'objet d'une justification. En cas de maladie, vous devez fournir un certificat médical à votre service de scolarité dans un délai de 8 jours.
L'absence non justifiée aux séances de TD et de TP a des conséquences graves. Elle entraîne automatiquement la mention "absence injustifiée" (ABI) sur le relevé de notes. Il n'est donc plus possible de valider le semestre.

Attention : les étudiants boursiers doivent être présents aux cours et aux examens, même en cas de réorientation, sous peine de voir leur bourse suspendue et faire l'objet d'un ordre de reversement des mois perçus.

Régime particulier

Dans le cadre du « **Régime Spécial d'Etudes** » (R.S.E.), certaines catégories d'étudiants *(par exemple les salariés, en situation de handicap, chargés de famille, …)* peuvent demander à être dispensées du contrôle continu.
Le R.S.E comprend **des aménagements d'études *(emploi du temps, dispense d'assiduité en TD, aménagement d'examens).***

Les étudiants qui souhaitent bénéficier du régime spécial d'études devront en faire la demande **avant le 28 septembre 2018**. Les modalités détaillées et la procédure sont consultables sur le site internet de l'Université dans la rubrique Formations/Régime Spécial d'Etudes.

B - LE SYSTEME L-M-D

Il est fondé sur trois niveaux de grades universitaires, chaque grade ayant une valeur en crédits européens commune à l'ensemble de l'espace européen : Licence, Master, Doctorat (L.M.D).
Il permet aux étudiants une grande modularité favorisant l'élaboration d'un parcours individualisé.
La délivrance des diplômes donne lieu à un supplément au diplôme, c'est-à-dire une annexe descriptive qui indique la nature des connaissances et aptitudes acquises par l'étudiant. Le supplément au diplôme a pour objet d'identifier les enseignements suivis et de favoriser la mobilité des étudiants.

B1- Les diplômes

■ **La Licence :** préparée en 3 ans après le bac, elle est structurée en 6 semestres et correspond à 180 crédits européens validés.
Les diplômes de Licence sont répartis dans des **domaines** de formation et découpés en **mention**. Certaines Licences s'organisent ensuite en parcours.
■ **Le Master :** préparé en 2 ans après la Licence, il est structuré en 4 semestres et correspond à 300 crédits européens validés (180 de Licence + 120 de Master 1ère et 2ème années).
■ **Le Doctorat :** préparé en 3 ans après le Master. Il est délivré après la soutenance d'une thèse.

III- Les Etudes MASTER FDFLS DUALE en Français langue Seconde – finalité professionnelle, binational

A- PRESENTATION DU DEPARTEMENT SODILANG (SOCIOLINGUISTIQUE ET DIDACTIQUE DES LANGUES)

Son site : https://sodilang.univ-tours.fr/accueil/

Responsable du département : Isabelle Pierozak, isabelle.pierozak@univ-tours.fr

Responsable du parcours FDFLS : Formation duale en Français Langue Seconde : Marc Debono, marc.debono@univ-tours.fr

Secrétariat : Isabelle Aubert, isabelle.aubert@univ-tours.fr
3 rue des Tanneurs, bureau 23 / Tél. : 02 47 36 65 66

Horaires d'ouverture du secrétariat :
Lundi au Jeudi : 9h/11h30 – 13h30/16h30
Vendredi : 9h00/11h30

PFP
Faculté d'éducation – Université Simon Fraser (Vancouver)
BAFF – Bureau des affaires francophones et francophiles

Responsable pédagogique du programme pour SFU :
Danièle Moore : 778.782.4269 dmoore@sfu.ca

Secrétariat du PFP
Betty Chin: 778.782.7646 educprog@sfu.ca

BAFF : http://www.sfu.ca/baff-offa/fr.html

Enseignants titulaires du département SODILANG

- Léa Courtaud, Attachée Temporaire à l'Enseignement et à la Recherche, lea.courtaud@univ-tours.fr
- Marc Debono, Maître de Conférences, marc.debono@univ-tours.fr
- Valentin Feussi, Maître de Conférences, valentin.feussi@univ-tours.fr
- Emmanuelle Huver, Professeure des universités, huver@univ-tours.fr
- Joanna Lorilleux, Maître de Conférences, joanna.lorilleux@univ-tours.fr
- Eric Mercier, Attaché Temporaire à l'Enseignement et à la Recherche, eric.mercier@univ-tours.fr
- Isabelle Pierozak, Maître de Conférences, isabelle.pierozak@univ-tours.fr
- Didier de Robillard, Professeur des universités, derobillard@univ-tours.fr
- Clémentine Rubio, Attachée Temporaire à l'Enseignement et à la Recherche, rubio@univ-tours.fr

Intervenants extérieurs et professionnels

Nom, prénom	Qualité	Entreprise ou organisme d'origine
BELONDO SANDRA	Enseignante	CUEFEE (Université de Tours)
BEZIAT JACQUES	Professeur des universités	Caen Normandie
BINDEL MORGANE	Directrice	ATEC centre de bilans
BRAULT GREGOIRE	Directeur	Alliance Française de Lyon
BRUNEAU AURELIE	Attachée territoriale (chargée de projets sociolinguistiques)	Conseil Général du Val de Marne
BRUNETEAUX-SWANN CATHERINE	Directrice	Brand & Marketing Strategy
DARDAILLON SYLVIE	Enseignante	ESPE
DOUCEY BAPTISTE	Enseignant	CUEFEE (Université de Tours)
DOUILLARD CECILE	Responsable régionale de la Formation Formatrice FLS	CRIA 37
GIRARDEAU BRUNO	Expert	Délégation académique aux relations européennes et internationales et à la coopération (académie de Lille
FREMONT GATINEAU ANNE SOPHIE	Coordinatrice pédagogique Enseignante	CUEFEE (Université de Tours)
GAUTHIER LAETITIA	Conseillère en formation	CRIA 37
HERPAILLER CHRISTINE	Formatrice Référente Visas Libres Savoirs	Entraide et Solidarités (Tours)
LACAILE PHILIPPE	Directeur général des services	Tour(s) plus (jusque juin 2015)
LAMBERT DOMINIQUE	Enseignante Formatrice de formateurs	Institut de Touraine
LECLERC CATHERINE	Formatrice Référente FOAD	Entraide et Solidarités (Tours)
LEVACIC MICHELE	Professeure des écoles Coordinatrice FLS EANA	Education Nationale
MONBET JULIE	Ingénieure pédagogique multimédia	Editions Maison des langues
PAYET GAELLE	Présidente	Conférence Permanente des Coordinations Associatives - *CPCA CENTRE*
PENEAU ANNE-CLAIRE	Enseignante de FLE Conceptrice de manuels	Institut de Touraine (enseignante)
ROUZIER SANDRA	Enseignante	
SOULAS DE RUSSEL DOMINIQUE	Professeur	
VEILLON – LEROUX ANNE	Enseignante	Institut de Touraine
ZIMMERT EMMANUEL	Enseignant Ingénieur pédagogique	CAVILAM

B- PRESENTATION DU MASTER FDFLS

1- PRESENTATION

Le parcours *Formation Duale* **permet de valider à la fois :** le Master 1 FLE/S spécialité APPRODIV de l'UFRT et le Programme de Formation Professionnelle (PFP) de SFU.

Pour ce faire, les étudiants suivent des cours relevant du Master **Sociolinguistique et didactique** de l'Université de Tours (UFRT) et du **Programme de Formation Professionnelle** (PFP) de l'Université S. Fraser de Vancouver. Le programme se déroule sur 16 mois, dont 4 passés à Tours et 12 à Vancouver. Les étudiants suivent le premier semestre (septembre-décembre) du M1 professionnel *Sociolinguistique et didactique* (spécialité APPRODIV) à Tours, puis effectuent le reste de la formation du PFP et le stage professionnel à Vancouver.
A l'issue de la formation, ils valident donc :

- le M1 FLE/S APPRODIV de l'UFRT
- le PFP de SFU, qui leur permet d'être recommandés pour l'obtention du Certificat d'enseignement de la province de Colombie-Britannique, décerné par le Teacher Regulation Branch (TRB) du Ministère de l'éducation (cf. également infra).

NB : les étudiants choisissant de valider leur M1 en tant que diplôme de Maîtrise de l'UFRT devront renoncer à valider leur formation de PFP en tant que Bachelor of Arts as second degree de SFU. Des explications à ce propos leur seront données, à leur demande, à leur arrivée dans le programme de SFU.
Néanmoins, quel que soit leur choix, les étudiants peuvent candidater pour les M2 de la mention de Master *Sociolinguistique et Didactique des langues*, sous réserve de respecter les procédures de candidature usuellement en vigueur.

L'Université Simon Fraser émettra sa recommandation de certification lorsque toutes les exigences requises par les deux universités seront remplies avec succès. De la même manière, l'Université de Tours émettra son attestation de réussite lorsque les obligations imposées par chacune des deux universités auront été validées avec succès.

- *Le parcours de Master « FLE/S : Appropriation, diversité, insertion »*

Le parcours de Master « FLE/S : *Appropriation, diversité, insertion* » de l'Université de Tours vise à former des spécialistes du traitement des problèmes liés à l'appropriation et à la gestion des langues, en particulier du français comme langue étrangère et/ou seconde (FLE/S) dans des environnements où prédomine la diversité linguistique et culturelle.

Il s'agit d'une **formation universitaire et professionnalisante**, qui propose des contenus de formation articulés aux recherches attenantes en SHS, ainsi que des missions professionnelles impliquant la construction d'une posture réflexive.

Les étudiants participant au programme de formation duale suivront les cours du **premier semestre** de M1 (cf. descriptifs *infra*).

- *Le Programme de Formation Professionnelle (PFP)*

Le Programme de Formation Professionnelle (PFP) de la Faculté d'éducation à l'Université Simon Fraser est un programme de **douze mois** menant à la certification délivrée par le Teacher Regulation Branch (TRB) du Ministère de l'éducation de la Colombie-Britannique.

LE PFP se compose de **trois semestres** incluant des cours universitaires et des séminaires professionnels ainsi que des stages d'enseignement dans les écoles.
Le PFP - module français s'insère dans l'ensemble des programmes de formation professionnelle de la Faculté d'éducation. Il vise une compréhension générale et approfondie des grands courants de pensée en éducation et de leur application en salle de classe. Les activités sont regroupées sous les appellations respectives de **EDUC 401/402, EDUC 404 et EDUC 405** (cf. descriptifs *infra*).

Les enjeux individuels, sociaux et professionnels étant au cœur de la philosophie du PFP, la formation valorise les pratiques de classe des étudiants maîtres fondées sur la réflexivité et la diversité.

Calendrier Annuel du Programme

SEMESTRE	UNITÉS D'ENSEIGNEMENT
Mai	Envoi du dossier de candidature
Juin	Sélection des candidats
Septembre – Décembre (Année N) **PÉRIODE 5 - TOURS** **1ER SEMESTRE ANNÉE N**	UE 1 = 4 ECTS UE 2 = 4 ECTS UE 3 = 4 ECTS UE 4 = 4 ECTS UE 5 : 2 EC au choix = 4 ECTS = 20 ECTS / 15 crédits SFU
Janvier - Avril (Année N) **PÉRIODE 6 - VANCOUVER** **2E SEMESTRE ANNÉE N**	EDUC 401-402 EDUC 380 = 20 ECTS / 18 crédits SFU
Mai - Juillet (Année N) **PÉRIODE 7 - VANCOUVER** **2E SEMESTRE ANNÉE N**	EDUC 404 (4 cours de didactique des matières) = 20 ECTS / 15 crédits SFU
Septembre-Décembre (Année N+1) **PÉRIODE 8 - VANCOUVER** **1ER SEMESTRE ANNÉE N+1**	EDUC 405 = 20 ECTS / 15 crédits SFU
	Mémoire de M2 encadré en France ou au Canada = 20 ECTS

2- CONDITIONS D'ADMISSION

- **Exigences**

Pour être admis en échange au Canada, les étudiants devront posséder une licence d'anglais ou avoir obtenu un résultat TOEFL CBT au niveau 230, avec un score minimum de 4.5 à la composante « *essay* ». Ils devront pouvoir justifier de la validation de deux cours d'anglais au niveau universitaire, dont un au moins de littérature. Ces UE porteront de préférence sur les études comparées entre la France et le Canada, ou sur les études canadiennes.

- **Dépôt de candidature**

Le dossier de candidature, téléchargeable sur le site de l'Université de Tours à partir du mois de mars/avril devra être retourné, complété et accompagné de l'ensemble des justificatifs exigés dans les délais règlementaires. Dans certains cas, un entretien pourra éventuellement être organisé avec les candidats/candidates.

- **Remarques**

Etudiants n'ayant pas préalablement validé deux cours d'anglais au niveau universitaire : les cours pourront être remplacés par des cours de littérature française pour les étudiants qui enseigneront en français dans les écoles d'immersion ou francophones.

NB : il faut toutefois prendre en compte le fait qu'un certain niveau d'anglais est nécessaire pour pouvoir fonctionner à l'université et dans les écoles.

- **Dans certains cas particuliers** (parcours antérieurs, expériences spécifiques, etc.), les responsables de la formation peuvent substituer un des cours prévus par un autre, équivalent au même nombre de crédits, ou demander à ce que la formation soit complétée dans certains domaines une fois le PFP validé. Un plan d'études sera inclus dans le dossier individuel de l'étudiant.

3- LA CERTIFICATION DU TEACHER REGULATION BRANCH (TRB)

Après avoir validé avec succès les cours et les stages exigés dans le Programme de Formation Professionnelle de la Faculté d'éducation de l'Université Simon Fraser, les étudiants peuvent obtenir un permis d'enseignement de la Colombie-Britannique (*British Columbia teaching certificate*) en s'adressant au *Teacher Regulation Branch* du Ministère de l'éducation de la Colombie-Britannique.

À la fin du dernier semestre du PFP, la Faculté d'éducation recommande au TRB les étudiants maîtres ayant réussi leur formation. C'est le Teacher Regulation Branch (TRB) du Ministère de l'éducation de la Colombie-Britannique qui accorde les permis d'enseignement (*teacher certificate*) aux personnes jugées qualifiées pour enseigner en Colombie-Britannique. Il y a plusieurs catégories de permis (standards, professionnels), certains temporaires (interim), d'autres permanents.

Cette certification est obligatoire pour enseigner le français dans les trois programmes offerts dans les écoles élémentaires et secondaires de la Colombie-Britannique, au Canada, à savoir :

- le programme de Français de base, ou Core French,
- le programme d'Immersion, précoce ou tardive,
- le programme francophone pour les écoles appartenant au Conseil Scolaire Francophone.

Compte tenu des exigences de l'université d'accueil (Simon Fraser University), les étudiants de l'Université de Tours seront dirigés vers le niveau secondaire.

- **Enseignement secondaire**

Les cours pré-requis à faire valoir pour l'obtention d'un certificat permanent pour l'enseignement secondaire sont deux cours d'anglais, dont au moins un de littérature (6 crédits).
Les nouveaux enseignants devront toutefois montrer des connaissances approfondies dans une matière spécifique (one Major), ou dans deux matières (two Minors) qui sont enseignées dans les écoles de la Colombie-Britannique. Ces matières sont, par exemple, l'histoire, la biologie, la chimie, les sciences de la terre, la géologie, la physique, la musique, l'informatique, l'anglais, le français (langue et littérature), la géographie, les mathématiques, les arts.

☞ Pour plus de renseignements sur le Teacher Regulation Branch (TRB) du Ministère de l'éducation de la Colombie-Britannique, voir : http://www.bcteacherregulation.ca

4- DROITS D'INSCRIPTION ET LOGISTIQUE

Les étudiants seront admis dans leur institution d'origine selon les critères d'admission en vigueur. Les participants au programme de formation duale seront désignés par leur université d'origine et leur dossier sera acheminé à l'université d'accueil pour qu'ils puissent s'y inscrire afin de valider le programme de formation duale.

Les étudiants de l'Université François-Rabelais paieront les droits de scolarité et les autres frais d'études à l'Université François-Rabelais et seront exemptés des droits de scolarité et des autres frais d'études à l'Université Simon Fraser.

Les étudiants français doivent satisfaire aux exigences du M1 ou M2 à la fin de l'année académique, mais ils devront **se réinscrire en M1 ou M2** pour bénéficier des droits scolaires relativement bas en France (et de l'exemption de droits scolaires au Canada) alors qu'ils étudient au 405 du PFP à l'automne à SFU.

Ils devront se conformer aux règlements du système de transport en commun de la région de Vancouver. Le laissez-passer obligatoire (*UPass*) coûte environ 140 $ canadiens par trimestre et donne droit aux étudiants de voyager à coût réduit et sans restriction en bus et en *Skytrain* dans le système à zones multiples du Grand Vancouver. Le tarif du « *UPass* » est sujet à changement sans préavis.

Chaque étudiant participant à ce programme devra assurer son transport aller-retour à l'université d'accueil. Chaque étudiant sera également responsable de ses dépenses personnelles, incluant – mais non limitées à – ses frais de séjour, ses frais de déplacement et autres frais afférents, de même que ses manuels/documents d'études et son matériel scolaire.

Chaque étudiant pourra utiliser les services de santé et/ou d'hospitalisation locaux de l'université d'accueil. Toutefois, les dépenses médicales et les frais d'hôpital seront imputables à chaque étudiant. Chaque étudiant devra prendre une police d'assurance personnelle couvrant toute urgence médicale qui pourrait survenir lors du séjour dans le pays d'accueil.

Un hébergement sur le campus n'est pas garanti. Chaque institution d'accueil doit aider les étudiants à trouver un logement sur ou en dehors du campus pour la période d'échange.

NB : L'obtention du visa d'études et du visa de travail canadiens suppose un certain nombre de démarches administratives, dont notamment une visite médicale avec un médecin assermenté.
Pour plus d'informations : http://www.canadainternational.gc.ca

B1- Charte transversale à toutes les formations dispensées à l'UFRT par le Département SODILANG, intervenant en supplément au seuil minimal d'informations règlementaires

L'équipe pédagogique du département SODILANG informe les étudiants que ses pratiques formatives sont plurielles et diversifiées. Elles répondent, au titre d'un cadre de coordination auxquels adhèrent tous les intervenants des formations proposées par ce département, aux éléments de la charte ci-après, qui a pour fonction essentielle de préciser les modalités d'utilisation de l'ENT.

Rappel : L'ENT (*Environnement Numérique de Travail*) est un outil à disposition des étudiants et des enseignants des formations. A ce titre, il est, pour les cours où les étudiants sont inscrits en présentiel (étudiants astreints à l'assiduité, et dispensés d'assiduité, régime dit « salarié »), un COMPLEMENT des cours. Il est utilisé à la convenance selon les besoins des différents cours et des différents intervenants, dans le respect de la diversité des pratiques d'enseignement et de la liberté pédagogique des enseignants.

MISE A DISPOSITION DE DOCUMENTS VIA L'ENT

Les documents mis en ligne peuvent être de format divers (.ppt, .doc, .pdf, .wmv, etc.) et de nature variée (plan de cours, bibliographie, extraits de documents, liens internet, documents d'étude de diverse nature, etc.).
La mise en ligne se fait à l'initiative du/des seul(s) intervenant(s) responsable(s) du cours, et respecte le cadre légal relatif aux modalités de mise en ligne en ligne (*cf*. le règlement transversal de l'UFRT et par exemple le respect du droit d'auteur).

- **Utilisation de l'ENT dans le cadre d'un cours présentiel**

Tout cours présentiel ne suppose pas nécessairement l'usage de l'ENT par les intervenants. L'usage de l'ENT peut être régulier ou ponctuel.

Les documents mis en ligne n'ont pas pour but de se substituer au cours présentiel : aucun document, quelle que soit sa forme, ne rendra compte des échanges qui ont eu lieu et qui font partie intégrante du cours dans sa mise en œuvre didactique.

Ces documents interviennent :

- en anticipation du cours (par exemple dans la perspective de préparer une discussion susceptible de servir de point de départ au cours)
- en appui du cours (par exemple des citations, une bibliographie, etc.),
- a posteriori (par exemple à titre d'approfondissement, de prolongements ou de compléments de certains points du cours.

Dans l'ensemble de ces cas, il appartient aux enseignants responsables du cours de spécifier les documents dont la lecture est obligatoire ou facultative.

Les étudiants peuvent également être amenés à déposer des documents : dépôt de travaux indispensables ou facultatifs pour la validation du cours, ressources complémentaires déposées par les étudiants eux-mêmes et mises à la disposition des autres, etc. Dans ce cas, il est de leur responsabilité de répondre au cadre légal en vigueur (spécification des sources notamment, règles concernant le contenu).

Les responsables des cours restent libres de mettre en ligne ou non les documents créés par leurs soins et auxquels s'applique le droit d'auteur (ex. un diaporama reprenant l'intégralité d'une séance de cours), ce qui implique que si l'on utilise tout ou partie des extraits de ce contenu, il faudra en citer la source qui sera indiquée dans le document, et ce, comme pour tout article, livre ou autre (Exemple : Cours de Mme XXX, portant sur XXX, Diaporama, date…). En cas de circonstances exceptionnelles (absence motivée du/des

responsables ; séance annulée pour des raisons indépendantes de la volonté des enseignants, etc.), une solution adaptée sera mise en place à l'initiative des intervenants responsables du cours.

- **Pratiques évaluatives : organisation et communication**

Les pratiques évaluatives de l'équipe formative du Département SODILANG sont plurielles et diversifiées. Les modalités d'évaluation sont contractuelles et spécifiées dans le livret de chacune des formations (Cf. Tableau de Modalités de Contrôle des Connaissances). Il appartient à chaque enseignant responsable de cours de les respecter et d'en spécifier explicitement la mise en œuvre. Quel que soit le type de formation, il est de la responsabilité de l'étudiant de prendre connaissances de ces modalités de validation, de s'assurer qu'il les a comprises et de les respecter.
Ainsi, dans le cadre du contrôle continu d'un cours présentiel, voire dans celui d'un examen terminal (comme par exemple pour un cours présentiel sur le multimédia), et en fonction des indications fournies par l'enseignant, la validation du cours peut requérir l'utilisation de l'ENT.
Un étudiant dispensé d'assiduité doit prendre contact en tout début d'année avec les membres de l'équipe formative dans la mesure où la dispense d'assiduité signifie qu'il appartient à l'étudiant de compenser son absence aux cours, avec, éventuellement, des palliatifs mis au point avec l'équipe de la formation.

- **Adresses électroniques :**

Il est demandé à chaque étudiant d'activer son compte électronique afin d'avoir accès à l'ENT, à sa boîte de messagerie étudiante et de s'assurer ainsi de la bonne réception des informations (par exemple en provenance du secrétariat, des responsables pédagogiques, etc.).L'équipe formative utilise uniquement l'adresse @etu.univ-tours.fr pour communiquer ces diverses informations aux étudiants.

- **Indications lexicales :**
  - Cours : valant ici indifféremment pour une UE ou un EC
  - Séance : valant ici pour un créneau horaire de durée variable (couvrant soit l'intégralité du RDV quotidien, hebdomadaire, mensuel, etc. imposés aux différents intervenants / étudiants et correspondant à l'organisation du cours telle que proposée par le département, soit une sous-partie de ce RDV)
  - Document : élément de format et de nature variés, déposé ou posté par les responsables du cours ou des étudiants. Le document n'est pas entendu ici comme pouvant être un forum, un tchat : il est à distinguer donc d'autres fonctionnalités offertes par l'ENT.
  - Intervenant/enseignant/responsable : en présentiel, ce que l'on appelle couramment l'enseignant c'est-à-dire le créateur du cours, celui qui le dispense et qui est éventuellement responsable de la mise en ligne des ressources sur l'ENT.

Cette charte est contractuelle et implique la bonne coopération de tous. Elle est susceptible de révision, non programmée à date fixe, et il appartient donc aux étudiants de s'en tenir informés.

Fait le 1er juillet 2017 à l'Université de Tours

B2- Modalités de contrôle des connaissances, d'évaluation et règles de passage de l'Université de Tours applicables aux étudiants de Master

Modalités de contrôle des connaissances

Diplôme de Master,
en application de l'arrêté du 9 avril 1997, de l'arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme de master, de l'arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master, de l'arrêté du 4 février 2014 fixant la nomenclature des mentions du diplôme national de master, du décret n° 2016-672 du 25 mai 2016 relatif au diplôme national de master, de la loi n° 2016-1828 du 23 décembre 2016 portant adaptation du deuxième cycle de l'enseignement supérieur français du système LMD, du décret du 27 janvier 2017 portant création de la poursuite en master, décision de la CFVU du 6 avril 2017 et CA du 29 mai 2017

Art. 1 : Conditions d'accès et inscription

La loi du 27 janvier 2017 rappelle que le master est un diplôme composé de quatre semestres, il repose sur un processus de recrutement à l'entrée dans le cursus.
Conformément à la loi n° 2016-1828 du 23 décembre 2016 portant adaptation du deuxième cycle de l'enseignement supérieur français du système LMD, les établissements d'enseignement supérieur peuvent désormais fixer des capacités d'accueil pour l'accès à la première année du deuxième cycle. Les mentions Droit et Psychologie ne sont pas concernées et appliquent par dérogation une sélection en master 2eme année, l'accès en master 1ère année reste alors de droit pour tout étudiant titulaire de la licence ou d'un diplôme équivalent conférant 180 ECTS et dans la même mention et dans le même domaine.
Les établissements autorisés par l'Etat à délivrer le diplôme national de master doivent organiser un processus de recrutement conformément aux dispositions de l'article L. 612-6.
L'admission est alors subordonnée à l'examen du dossier du candidat et éventuellement à une audition. L'examen du dossier repose sur des critères d'appréciation des résultats académiques, de l'expérience professionnelle et du diplôme du premier cycle obtenu.
La désignation des membres composant la commission de sélection doit faire l'objet d'une décision officielle par arrêté de nomination, signée du directeur de la composante par délégation du président de l'université, comprenant la liste exhaustive de ladite commission.
Les membres sont issus de l'équipe pédagogique. La composition minimale est de trois membres dont au moins deux enseignants-chercheurs ou enseignants intervenant dans la dite formation Le responsable de la mention préside la commission finale.
La composition de la commission est publique (art. L. 613-1 du Code de l'éducation). La liste signée par le président de la commission doit faire l'objet d'une publication sur le site internet de l'université à la rubrique concernant la sélection et d'un affichage dans les locaux de la formation concernée.
Les refus d'admission sont notifiés et motivés obligatoirement. En master 1, les motifs pour lesquels l'admission est refusée sont communiqués aux candidats qui en font la demande dans le mois qui suit la notification de ce refus. En Master 2e année, les motifs sont systématiquement communiqués.
Les délais et voies de recours doivent également figurer sur le courrier de refus.
Master 1ère année

Le président de la commission est le responsable de la mention. Elle comprend obligatoirement le responsable de chaque parcours.
Le responsable de la mention préside la commission finale.
Master 2ème année
Le président de la commission est le responsable de la mention. Elle comprend obligatoirement un responsable de chaque spécialité ou de parcours. Chaque responsable de spécialité ou de parcours organise des comités de sélection des dossiers.
Le responsable de la mention préside la commission finale.
Un étudiant de licence n'est pas autorisé à s'inscrire en master 1ère année s'il n'a pas obtenu les 180 crédits nécessaires à l'obtention de sa licence.
Conformément au décret n° 2016-672 du 25 mai 2016 relatif au diplôme national de master, l'inscription d'un étudiant en deuxième année de master est subordonnée à la vérification que les unités d'enseignement déjà acquises en première année lui permettent de poursuivre sa formation en vue de l'obtention du master. Cette vérification s'applique notamment aux étudiants qui, dans le même établissement, souhaitent s'inscrire en deuxième année d'une mention de master différente de la mention dans laquelle ils ont validé leur première année ainsi qu'aux étudiants qui changent

d'établissement entre la première et la deuxième année de master.
L'étudiant ayant obtenu 60 crédit ECTS en première année de master peut poursuivre de droit en seconde année de master dans la même mention et le cas échéant dans le même parcours, à l'exception des mentions de diplômes autorisées à sélectionner en master 2ème année (mentions de droit et de psychologie).

Art. 2 : Organisation des enseignements

Le diplôme de master sanctionne un niveau correspondant à l'obtention de 120 crédits européens au-delà du grade de licence répartis sur deux années universitaires à raison de 30 crédits par semestre.
Un régime spécial d'études (RSE) comprenant notamment des aménagements pour le contrôle des connaissances est fixé, par diplôme, pour certaines catégories d'étudiants, notamment les étudiants engagés dans la vie active ou assumant des responsabilités particulières dans la vie universitaire ou ayant des mandats électifs nationaux ou locaux, les étudiants inscrits en double cursus uniquement à l'université de Tours, les étudiants chargés de famille, les étudiants en situation de handicap, les sportifs de haut niveau et les étudiants engagés dans une formation artistique de haut niveau.
Les dispositions relatives au RSE font l'objet d'un développement figurant en annexe.
Un tableau détaillant les modalités de contrôle de connaissances, y compris celles relevant du régime spécial, (type d'épreuves, coefficients pour chaque élément constitutif et chaque unité d'enseignement) est complété et joint au tableau des enseignements.

Art. 3 : Modalités de contrôle des connaissances

Les modalités de contrôle des connaissances sont arrêtées dans chaque diplôme **au plus tard à la fin du premier mois de l'année universitaire** et ne peuvent être modifiées en cours d'année. Elles comportent obligatoirement le nombre d'épreuves, leur nature, leur coefficient et leur durée. Elles doivent être portées à la connaissance des étudiants par voie d'affichage et rester accessibles jusqu'à l'issue de la session de rattrapage.

Dispositions exceptionnelles

En cas de circonstances exceptionnelles appréciées, au cas par cas, par le président ou par délégation par la vice présidente
CFVU « le contrôle continu pourrait être remplacé par un contrôle terminal, dont la nature sera à établir. De plus, si la maquette prévoit un examen terminal, ce dernier pourrait être remplacé par d'autres modalités de contrôle des connaissances qui seront définies en fonction des circonstances ».
Ces dispositions devront être validées par les conseils compétents.

Art. 4 : Compensation – Capitalisation - Report de notes – Validation

1/ Il y a compensation entre les éléments constitutifs (EC) d'une unité d'enseignement ;

2/ Les éléments constitutifs auxquels l'étudiant a obtenu la moyenne sont définitivement capitalisés. L'acquisition de l'élément constitutif emporte l'acquisition des crédits européens correspondants ;

3/ Il y a compensation entre les unités d'enseignement (UE) d'un même semestre ;

4/ Les unités d'enseignement auxquelles l'étudiant a obtenu la moyenne sont définitivement capitalisées. L'acquisition de l'unité d'enseignement emporte l'acquisition des crédits européens correspondants (30 crédits par semestre) ;

5/ Si la moyenne de l'ensemble de ces unités est inférieure à 10/20, l'étudiant doit repasser tous les EC inférieurs à 10/20 dans les unités dont la note est inférieure à 10/20 ;

6/ La compensation est organisée sur le semestre sur la base de la moyenne générale des notes obtenues pour les diverses unités d'enseignement, pondérées par les coefficients.

Cependant, pour les Masters prévoyant un mémoire d'initiation à la recherche ou un stage d'une durée supérieure à 2 mois, il n'y a pas de compensation, dans quelque sens que ce soit, entre la note de stage et/ou de mémoire individuel, et la note des autres unités ;

7/ Il n'y a aucune compensation entre les semestres ;

8 / Toute absence injustifiée à une de ces épreuves entraîne la défaillance à l'UE correspondante et au semestre correspondant. La défaillance empêche le calcul du résultat à l'épreuve, puis à l'UE, au semestre et donc à l'année, soit toute validation.

Art 5 : Organisation des sessions d'examens

Deux sessions de contrôle des connaissances sont organisées par semestre d'enseignement.

Les mémoires, rapports de stage et projet tuteuré se déroulent en session unique.

Cette organisation doit respecter le texte de référence sur le bornage de l'année universitaire conformément à la loi Protection Universelle Maladie (P.U.M.A.) du 1er janvier 2016.

Art. 6 : Jury

Un jury est nommé par année d'études.

Le jury délibère souverainement et arrête les notes des étudiants à l'issue de chaque semestre. Il se prononce sur l'acquisition des UE et la validation des semestres (en appliquant le cas échéant les règles de compensation cf. paragraphe concerné).

La composition du jury est affichée sur le lieu des épreuves des examens impérativement avant le début des épreuves.

Le redoublement de la première année de master des masters sélectionnant à l'entrée de la première année n'est pas de droit, sauf en cas de situation exceptionnelle décidée par le jury.
Le redoublement de la première année des masters sélectionnant à l'entrée de la deuxième année est de droit.
Dans tous les cas, le redoublement de la deuxième année de master n'est pas de droit, sauf situation exceptionnelle décidée par le jury.

Art. 7 : Délivrance du diplôme

Le diplôme de master est délivré à l'issue des quatre semestres après délibération du jury, attribuant 120 crédits, sous réserve d'avoir validé l'aptitude à maîtriser au moins une langue vivante étrangère.

Le diplôme intermédiaire de maîtrise est délivré, sur demande de l'étudiant, sur la base de la moyenne des deux semestres de M1 et à condition que l'étudiant ait validé chacun des deux semestres, conférant 60 crédits ECTS.

Art. 8 : Mention

Une mention de réussite est attribuée sur chacun des quatre semestres de Master.

Une mention de réussite est attribuée à l'issue du master 1ère année sur la base de la moyenne des deux semestres de M1 si l'étudiant quitte l'université.

La mention de réussite à l'issue du Master 2ème année devra être calculée sur la base de la moyenne des quatre semestres de master.

Les seuils de mention sont les suivants :

Attribution de la mention Assez bien : moyenne générale égale ou supérieure à 12/20.
Attribution de la mention Bien : moyenne générale égale ou supérieure à 14/20.
Attribution de la mention Très bien : moyenne générale égale ou supérieure à 16/20.

Art. 9 : Publication des résultats – Communication des copies

Les notes ne doivent pas être affichées nominativement. Elles ne peuvent être communiquées qu'à l'étudiant concerné.

Les résultats doivent faire l'objet d'un affichage anonymé portant le numéro de l'étudiant sans mention de son nom.

Les résultats sont publiés sur l'environnement numérique de travail

Les étudiants ont droit sur leur demande, et dans un délai raisonnable, à la communication de leurs copies d'examen et à un entretien individuel.

AVERTISSEMENT

L'Université constate un accroissement préoccupant des cas de plagiat commis par les étudiants, notamment à cause d'INTERNET.
L'attention des étudiants est appelée sur le fait que **le plagiat, *qui consiste à présenter comme sien ce qui appartient à un autre*, est assimilé à une fraude.**

Les auteurs de plagiat sont passibles de la Section disciplinaire et s'exposent aux sanctions prévues à l'article 40 du décret n°92-657 du 13 juillet 1992, allant de l'avertissement à l'exclusion définitive de tout établissement d'enseignement supérieur

1° L'avertissement ;
2° Le blâme ;
3° L'exclusion de l'établissement pour une durée maximum de cinq ans. Cette sanction peut être prononcée avec sursis si l'exclusion n'excède pas deux ans ;
4° L'exclusion définitive de l'établissement ;
5° L'exclusion de tout établissement public d'enseignement supérieur pour une durée maximum de cinq ans ;
6° L'exclusion définitive de tout établissement public d'enseignement supérieur

B3- Présentation du Master FDFLS Formation Duale en Français Langue Seconde 1ère année (M1)

Nom du responsable d'année : Marc Debono, marc.debono@univ-tours.fr

B3.1- Maquette de M1 S7 et S8

Semestre 7 à Tours

Semestre / UE	EP	Coef.	ECTS	Estima-tion charge étudiant	Eléments pédagogiques	CM VHT*	TD VHT	TP VHT	Durée totale / étudiant
1ERE PERIODE (S7) - entièrement mutualisée avec le M1 APPRODIV									
UE 1 Sociolinguistique et contextualisation		**6**	**6**	**120**		**34**	**10**		**164**
	1.01	3	3		Sociolinguistique : Approches de la variation et des contacts de langues	16	4		
	1.02	3	3		Interventions en situations diversifiées : perceptions, interprétations, implications	18	6		
UE 2 Langues et apprentissage		**9**	**8**	**180**		**41**	**23**		**264**
	2.01	3	3		Appropriation des langues et théories de la communication	18	6		
	2.02	3	3		Descriptions linguistiques et didactique de la grammaire	16	4		
	2.03	3	2		1EP au choix : - Texte littéraire et didactique des langues - Francophonie, institutions et français dans l'espace francophone - Langue étrangère[1]	7	13		
UE 3 Didactique des langues et pratiques réflexives		**6**	**6**	**120**		**32**	**8**		**160**
	3.01	3	3		Didactique générale et méthodologie du FLE et des langues	16	4		
	3.02	3	3		Evaluer en didactique des langues : enjeux, usages, démarches	16	4		
Total 1ère période		**21**	**20**	**420**		**107**	**41**		**588**

[1] Le niveau B2 voire C1 en anglais et en français constituant un prérequis pour l'accès au parcours FD-FLS, le caractère obligatoire du cours Langue étrangère ne se justifie pas. Il est toutefois maintenu en option, afin de répondre à de possibles demandes de perfectionnement linguistique.

Semestre 8 à Vancouver avec Simon Fraser University

Semestre / UE	EP	Coef.	ECTS	Estima-tion charge étudiant	Eléments pédagogiques	CM	TD	TP	Durée totale / étudiant
2EME PERIODE (S8) - entièrement mutualisée avec les UE EDUC 401/402 et 380 du PFP, tributaire de l'organisation locale de la formation									
UE 4		**8**	**8**	**400**	Introduction à la pratique professionnelle		**210**		**610**
UE 5		**2**	**2**	**40**	Introduction à l'enseignement du/en français en contextes canadiens		**52**		**92**
Total 2ème période		**10**	**10**	**440**			262		**702**
3EME PERIODE (S8) - entièrement mutualisée avec l'UE EDUC 404 du PFP, tributaire de l'organisation locale de la formation									
UE 6 Didactique du français		**3**	**4**	**100**	1 EP au choix		**52**		**152**
	6.1				Didactique du français langue seconde - Français de base				
	6.2				Didactique du français en immersion ou au programme francophone				
UE 7 Didactique des matières		**6**	**6**	**300**	3 EP au choix :		**156**		**456**
	7.1	**2**	**2**		Diversité et éducation: théories, politiques, pratiques		**52**		
	7.2	**2**	**2**		Didactique des sciences au secondaire		**52**		
	7.3	**2**	**2**		Didactique des mathématiques au secondaire		**52**		
	7.4	**2**	**2**		Didactique des sciences humaines au secondaire		**52**		
	7.5	**2**	**2**		Mesures et évaluation en éducation environnementale		**52**		
	7.6	**2**	**2**		Autre cours dans l'offre de formation de SFU		**52**		
Total 3ème période		**9**	**10**	**400**			208		**608**
4EME PERIODE (S8) - entièrement mutualisée avec l'UE EDUC 405 du PFP, tributaire de l'organisation locale de la formation									
UE 8		20	20	400	Stage (11 semaines) et dossier		52		
Total 4ème période		**20**	**20**	**400**			52		**452**
TOTAL MASTER 1		**60**	**60**	**1 660**		**168**	**522**		**2350**

L'UE 6, dont l'intitulé est tributaire des intitulés de la formation canadienne, comprend une partie de réflexion sur l'insertion professionnelle et prend donc en charge l'"accompagnement aux techniques de recherche d'emploi (10HTD)" demandé par la lettre de cadrage en M2

B3.2 Descriptif des enseignements de M2 S7 et S8

Intitulé de l'UE	EP	Intitulé de l'EP	Descriptif du contenu Compétences visée
UE1 Sociolinguistique et contextualisation	**EP 1.01**	Sociolinguistique : Approches de la variation et des contacts de langue	Après un bref panorama historique, on présentera rapidement les grandes perspectives de la sociolinguistique (variation, norme, communauté linguistique) avant d'insister sur l'aspect particulier de l'hétérogénéité linguistique sous deux de ses visages : variation et contacts de langues. ***Compétences** : maîtriser les principales perspectives de la sociolinguistique, tout particulièrement pour ce qui a trait à la variation et aux contacts de langues*
	EP 1.02	Interventions en situations diversifiées : perceptions, interprétations, implications	Intervenir dans le domaine de la didactique des langues (et notamment du français langue étrangère), suppose d'être capable de percevoir la diversité des situations qui le composent, et d'être en mesure d'en interpréter les implications, au vu d'éléments explicitement retenus et argumentés et d'un positionnement professionnel conscientisé (chercheur, enseignant, etc.). C'est à cette réflexion que ce cours s'attachera, en abordant, sous un angle à la fois sociolinguistique et didactique, quelques notions fondatrices du domaine, ainsi que certains des éléments clés à prendre en compte (statut de la langue enseignée, type de public, localisation géographique etc.), au besoin en s'appuyant sur des exemples concrets et des études de cas. ***Compétences** :* *- connaitre les principales notions et les principaux critères de* *- être capable d'identifier les éléments pertinents pour la compréhension d'une situation donnée* *- être capable de les argumenter et d'en concevoir les implications, pour l'intervention plus particulièrement* *- être capable de concevoir l'idée d'une pluralité de compréhensions (et donc de positionnements) possibles à partir d'une situation particulière*
UE2 Langues et apprentissage	**EP 2.01**	Appropriation des langues et théories de la communication	Ce cours reposera sur des éléments de description grammaticale. Il examinera différentes représentations de la grammaire et leurs implications dans l'enseignement et l'apprentissage des langues. En privilégiant l'axe du sens comme fondement de la description, il sensibilisera les étudiants, futurs professionnels de FLE/S, à des approches didactiques variées qui prennent en compte la diversité des expériences langagières en classe de langue. On s'appuiera sur des supports variés (manuels et méthodes de FLE, expériences, etc.). ***Compétences :** savoir décrire une langue en fonction des besoins de la situation didactique*
	EP 2.02	Descriptions linguistiques et didactique de la grammaire	Ce cours reposera sur des éléments de description grammaticale. Il examinera différentes représentations de la grammaire et leurs implications dans l'enseignement et l'apprentissage des langues. En privilégiant l'axe du sens comme fondement de la description, il sensibilisera les étudiants, futurs professionnels de FLE/S, à des approches didactiques variées qui prennent en compte la diversité des expériences langagières en classe de langue. On s'appuiera sur des supports variés (manuels et méthodes de FLE, expériences, etc.).

			Compétences : *savoir décrire une langue en fonction des besoins de la situation didactique*
	EP 2.03	*Choix 1* : Texte littéraire et didactique des langues	L'objectif de ce cours sera de réfléchir à la littérature et à son rapport avec la didactique des langues. On examinera ainsi les caractéristiques du texte littéraire, les courants littéraires, pour poser la question des représentations écrites des langues. A l'aide d'exemples de textes choisis dans des situations sociolinguistiques et historiques (francophones entre autres), on réfléchira à des démarches de travail avec des textes littéraires en classe de FLE/S ; puis on montrera en quoi elles conduisent à l'élaboration de compétences interculturelles reposant notamment sur la réception / interprétation des textes. Cela permettra de considérer la littérature comme un élément pertinent pour l'enseignement/apprentissage d'une langue étrangère ***Compétences*** *: connaitre les particularités des courants et du texte littéraires et pouvoir les mettre en œuvre dans des processus didactiques*
		Choix 2 : Francophonie, institutions et français dans l'espace francophone	Ce cours s'attachera à retracer l'histoire de la « francophonie », qui sera décrite à travers divers aspects : typologies, évocation de différentes situations de francophonie. On s'intéressera également aux principales institutions relatives à la diffusion et à l'enseignement du FLE/S. ***Compétences*** *:* *- Maîtriser les aspects linguistiques, historiques, géographiques, géopolitiques, institutionnels caractérisant l'espace francophone ;* *- Connaître et situer les principales structures de diffusion et d'enseignement du français.*
		Choix 3 : Langue étrangère	Ce dispositif vise la mise à niveau des étudiants dont la maîtrise d'une langue étrangère n'est pas suffisante pour la validation du Master. A cette fin, les étudiants de SFU pourront suivre un cours dans l'offre de formation de l'UFRT (Cuefee notamment) ou une autoformation par le CNED. ***Compétences*** *:* *- renforcer ses compétences en langue étrangère* *- acquérir un niveau de maîtrise B2 dans une langue étrangère*
UE3 Didactique des langues et pratiques réflexives	**EP 3.01**	Didactique générale et méthodologie du FLE et des langues	Cet enseignement vise à l'autonomisation des étudiants face à leur (future) activité d'enseignant de langue(s) afin qu'ils soient capables d'analyser de manière critique et distanciée les ressources à leur disposition ; d'interpréter la diversité des pratiques observées ; de réfléchir aux compétences nécessaires (et/ou à construire) pour se professionnaliser en tant qu'enseignant de langue. On s'appuiera pour ce faire sur différentes ressources : observations de classe, expérience des étudiants, mais aussi des manuels, documents cadres, etc. ***Compétences*** *:* - *savoir analyser et construire des outils et des pratiques d'enseignement des langues à la lumière des principales théories de référence pour la didactique des langues ;* - *savoir adopter une vision distanciée, critique et réflexive des grandes orientations actuelles de la didactique des langues*
	EP 3.02	Evaluer en didactique des langues : enjeux, usages, démarches	Evaluer, en didactique des langues (et notamment en didactique du FLE/S), suppose non seulement de connaitre un certain nombre de démarches et d'outils, mais aussi et surtout, d'être

			capable d'articuler, de manière critique, réflexive et argumentée, des enjeux politiques généraux et un positionnement individuel, en fonction de représentations et de valeurs conscientisés. Cet enseignement propose ainsi de réfléchir à ces différents aspects de la problématique évaluative, entre autres à partir de cas concrets et des expériences des étudiants de la formation. ***Compétences*** *:* *- connaître les principales théories relatives au domaine de l'évaluation, ainsi que les éléments fondamentaux d'un acte évaluatif, notamment dans le champ du FLE/S ;* *- être capable d'analyser et/ou de concevoir des outils d'évaluation pertinents* *- être capable d'(auto)-analyser des postures d'évaluation de manière réflexive et critique* *- être sensibilisé aux enjeux éthiques de l'évaluation, réfléchir à sa posture en tant qu'évaluateur*
UE 4 **Introduction à la pratique professionnelle**		Introduction à la pratique professionnelle entièrement mutualisée avec l'UE EDUC 401/402 du PFP	Cette UE s'organise autour de trois stages d'enseignement (élémentaire ou secondaire) d'une durée totale de 6 semaines, dont le niveau de difficulté progressive correspond aux étapes de développement des étudiants maîtres. L'expérience de stage est complétée par une formation théorique qui porte sur l'identité professionnelle, la philosophie de l'enseignement, la communauté éducative et le système scolaire. Elle se fonde en partie sur une analyse réflexive de l'expérience de stage pour aborder les thèmes suivants : l'enseignant en tant que personne, l'enseignant et les élèves, l'enseignant et le curriculum. ***Compétences*** *: développer un regard critique sur l'éducation, être capable de mettre en lien théorie et pratique, et de porter un regard réflexif sur les pratiques enseignantes à partir d'observations de classes et d'interventions pédagogiques, pour se construire une posture personnelle sur la profession d'enseignant et la philosophie de l'éducation, être capable de concevoir et de mettre en œuvre un séquence pédagogique, être capable de porter un regard réflexif sur son cheminement de formation.*
UE 5 **Introduction à l'enseignement du/en français en contextes canadiens**		Introduction à l'enseignement du/en français en contextes canadiens entièrement mutualisée avec l'UE EDUC 380 du PFP	Ce cours s'adresse aux étudiants souhaitant enseigner dans les programmes de français en Colombie-Britannique (français de base, immersion en français, programme francophone), et vise à familiariser les étudiants avec les aspects historiques, politiques et sociaux des programmes de français au Canada. On s'attachera particulièrement curricula et aux pratiques en vigueur en Colombie-Britannique, tout en le comparant avec d'autres approches didactiques et d'autres modèles d'aménagement de l'éducation développés dans d'autres situations, en Amérique du Nord et en Europe. *Compétences : connaître les contextes sociaux de l'enseignement en milieu francophone minoritaire au Canada et en C.B., être capables d'analyser différents modèles didactiques et curriculaires d'enseignement bi/plurilingue au moyen des théories adéquates.*
UE 6 **Didactique du français** **1 EP au choix**	6.1	Didactique du français langue seconde - Français de base entièrement mutualisée avec l'UE EDUC 480	Ce cours permettra aux étudiants d'approfondir les théories portant sur l'apprentissage des langues secondes ainsi que les approches, les stratégies d'enseignement et le curriculum en français de base, tant à l'élémentaire qu'au secondaire. Les travaux incluent des lectures et des discussions en classe, de même que l'élaboration d'unités complètes d'enseignement tenant compte de la diversité des apprenants en salle de classe et incluant les mesures d'évaluation appropriées.

			Compétences : être capable de développer une pratique de dialogue et de collaboration, être capable de concevoir des outils d'enseignement adaptés à l'enseignement du FLS, être capable de porter un regard réflexif sur ses pratiques d'enseignement et son cheminement de formation.
	6.2	Didactique du français en immersion ou au programme francophone entièrement mutualisée avec l'UE EDUC 481	Ce cours met l'accent sur la recherche et les théories portant sur l'apprentissage des langues dans le cadre de programmes bilingues et en contextes minoritaires. On y examinera les pratiques pédagogiques et le curriculum des programmes d'immersion française et des écoles francophones, à l'élémentaire comme au secondaire, de même que l'élaboration d'unités complètes d'enseignement tenant compte de la diversité des apprenants en salle de classe et incluant les mesures d'évaluation appropriées. *Compétences : être capable de développer une pratique de dialogue et de collaboration, être capable de concevoir des outils d'enseignement adaptés à l'enseignement en contexte minoritaire, être capable de tenir compte de la diversité des élèves, être capable de porter un regard réflexif sur ses pratiques d'enseignement et d'évaluation, ainsi que sur son cheminement de formation.*
UE 7 **Didactique des matières** **3 EP au choix** entièrement mutualisée avec l'UE EDUC 404 du PFP	7.1	Diversité et éducation : théories, politiques, pratiques	Un survol des effets de la mondialisation sur l'éducation au 21e siècle. Les étudiants auront l'occasion de se pencher sur les enjeux de la diversité rencontrée en salle de classe, de se familiariser avec le contexte politico-social autour de celle-ci et de discuter des pratiques en vigueur afin d'orienter leur propre réflexion sur la pratique pédagogique. *Compétences : être capable d'analyser les effets et les enjeux de la mondialisation en contexte scolaire et dans la salle de classe. Etre capable d'adapter ses pratiques en fonction des analyses effectuées.*
	7.2	Didactique des sciences au secondaire	Ce cours prépare à l'enseignement des sciences au secondaire. Les étudiants exploreront certains aspects spécifiques de l'apprentissage des sciences ; examineront leur propre pensée scientifique ; travailleront avec le curriculum prescrit et planifieront des unités d'enseignement intégrant les notions théoriques à des approches pédagogiques appropriées. *Compétences : être capable de porter un regard réflexif sur ses représentations de la science et de la pensée scientifique, être capable d'élaborer des séquences pertinentes et adaptées d'enseignement des sciences, être capable de porter un regard réflexif sur ses pratiques d'enseignement et son cheminement de formation.*
	7.3	Didactique des mathématiques au secondaire	Ce cours prépare à l'enseignement des mathématiques au secondaire. Les étudiants exploreront certains aspects spécifiques de l'apprentissage des mathématiques ; examineront leur propre pensée mathématique ; travailleront avec le curriculum prescrit et planifieront des unités d'enseignement intégrant les notions théoriques à des approches pédagogiques appropriées. *Compétences : être capable de porter un regard réflexif sur ses représentations des mathématiques et de la pensée mathématique, être capable d'élaborer des séquences pertinentes et adaptées d'enseignement des mathématiques, être capable de porter un regard réflexif sur ses pratiques d'enseignement et son*

			cheminement de formation.
	7.4	Didactique des sciences humaines au secondaire	Ce cours prépare à l'enseignement des sciences humaines au secondaire par l'examen des aspects théoriques et pratiques de l'éducation en sciences humaines. Les étudiants examineront leur philosophie de l'enseignement des sciences humaines à travers diverses activités incluant des travaux sur la pensée critique, l'étude du curriculum et l'exploration de stratégies d'enseignement engageantes pour les jeunes adultes. Ils planifieront des unités d'enseignement intégrant les notions théoriques à des approches pédagogiques appropriées. *Compétences : être capable de porter un regard réflexif sur ses représentations des sciences humaines, être capable d'élaborer des séquences pertinentes et adaptées d'enseignement des sciences humaines, être capable de porter un regard réflexif sur ses pratiques d'enseignement et son cheminement de formation.*
	7.5	Mesures et évaluation en éducation environnementale	Ce cours vise à familiariser les enseignants de disciplines autres que les sciences et les mathématiques avec certains aspects quantitatifs de l'éducation environnementale. Des explorations sur le terrain, menées lors de visites guidées, viennent ajouter une dimension pratique aux enseignements en classes et en séminaires. *Compétences : être capable de porter un regard réflexif sur ses représentations de l'écologie, être capable d'élaborer des séquences pertinentes et adaptées d'éducation à l'environnement, être capable de porter un regard réflexif sur ses pratiques d'enseignement et son cheminement de formation.*
	7.6	Autre cours dans l'offre de formation de SFU	Sous réserve de validation du référent
UE 8 **Stage et dossier** entièrement mutualisée avec l'UE EDUC 405		Stage et dossier	Cette UE se compose d'un stage de 11 semaines et de deux semaines de cours à l'université. L'articulation étroite entre théorie et pratique permettra de construire une réflexion de praticien-chercheur sur les thèmes suivants : l'évaluation, la planification, la maltraitance, les devoirs de l'enseignant, le portfolio professionnel, le portfolio comme outil d'évaluation en classe, la recherche-action ***Compétences** : être capable de mettre en lien théorie et pratique pour se construire une posture réflexive et personnelle sur ses pratiques enseignantes, être capable de concevoir et de mettre en œuvre un séquence pédagogique, être capable de porter un regard réflexif sur son cheminement de formation.*

B3.3- Modalités de contrôle des connaissances du M1 S7 ET S8

UNITES D'ENSEIGNEMENT		ECTS	REGIME GENERAL						REGIME SPECIAL d'ETUDES			
			Session 1			Session 2			Session 1		Session 2	
			Type controle	Type Epreuve	Coef	Type controle	Type Epreuve	Coef	Type Epreuve	Coef	Type Epreuve	Coef
TOTAL MASTER 1		**60**			**60**			**60**		**60**		**60**
UE 1 Sociolinguistique et contextualisation		**6**			**6**			**6**		**6**		**6**
	1.01	3	CC	O-E	3	ET	O-E	3	O-E	3	O-E	3
	1.02	3	CC	O-E	3	ET	O-E	3	O-E	3	O-E	3
UE 2 Langues et apprentissage		**8**			**9**			**9**		**9**		**9**
	2.01	3	CC	O-E	3	ET	O-E	3	O-E	3	O-E	3
	2.02	3	CC	O-E	3	ET	O-E	3	O-E	3	O/E	3
	2.02	2	CC	O-E	3	ET	O-E	3	O-E	3	O-E	3
UE 3 Didactique des langues et pratiques réflexives		**6**			**6**					**6**		**6**
	3.01	3	CC	O-E	3	ET	O-E	3	O-E	3	O-E	3
	3.02	3	CC	O-E	3	ET	O-E	3	O-E	3	O-E	3
UE 4 Introduction à la pratique professionnelle		**8**	VPS[2]		8	Cursus suivi au Canada modalités d'évaluation canadiennes : session 2 et RSE non pertinents dans ce cadre						
UE 5 Introduction à l'enseignement du/en français en contextes canadiens		**2**	CC	O-E	2							
UE 6 Didactique du français		**4**	CC	O-E	3							
UE 7 Didactique des matières	**7.1**	**2**	CC	O-E	2							
	7.2	**2**	CC	O-E	2							
	7.3	**2**	CC	O-E	2							
UE 8 Stage et dossier		**20**	CC		20							

Type de contrôle : CC : Contrôle Continu - ET : Examen Terminal Type d'épreuve : E : Ecrit - O : Oral,

[2] Dans l'ensemble des MCC de ce parcours, « VPS » vise à *traduire* au mieux des modalités de validation propres au système universitaire canadien (validation par « Pass or Fail », i.e. validation globale binaire donnant lieu à obtention de crédits).

B4- Présentation du Master FDFLS Formation Duale en Français Langue Seconde 2ère Année (M2)

Nom du responsable d'année : Marc Debono, marc.debono@univ-tours.fr

B4.1- Maquette de M2 S9 et S10

Semestre 9 à Tours

Semestre / UE	EP	Coef.	ECTS	Estima-tion charge étudiant	Eléments pédagogiques	CM VHT*	TD VHT	TP VHT	Durée totale / étudiant
1ER SEMESTRE (S9) - entièrement mutualisé avec le M2 APPRODIV									
UE 1 Institutions, société, politiques linguistiques		**4**	**4**	**120**		**30**	**6**		**156**
	1.1	2	2		Aménagements linguistiques	24			
	1.2	2	2		Penser l'altérité dans l'interdisciplinaire	6	6		
UE 2 Traitement de la diversité de la demande, ingénierie de formation linguistique		**4**	**4**	**120**		**34**	**12**		**166**
	2.1	2	2		Terrains d'intervention : dimensions langagières, sens, Implications	24			
	2.2	2	2		1 EP au choix : - Numérique et langues : usages, démarches, enjeux - Diffusion et appropriations du français : évolutions, structurations, interprétations - Langue étrangère[3]	10	12		
UE 3 Appropriation des langues et diversité		**4**	**4**	**120**		**42**	**0**		**162**
	3.1	2	2		Français langue seconde : enjeux politiques et aspects didactiques	18			
	3.2	2	2		Contacts de langues, appropriations, interventions	24			
UE 4 Approches de terrain et analyse de pratiques		**4**	**4**	**120**		**18**	**12**		**150**
	4.1	2	2		Bilan de compétences		12		
	4.2	2	2		Réflexivités : diversité des approches	18			
UE 5 Contextes, publics, pratiques (2 EP au choix)		**4**	**4**	**120**		**20**	**20**		**160**
	5.1	2	2		Apprentissages et enseignements précoces des langues	10	10		
	5.2	2	2		Outils d'enseignement et de formation : de la genèse à l'élaboration	10	10		
	5.3	2	2		Approches de la description des langues en contextes de diversité	10	10		
Total 1er semestre		**20**	**20**	**600**		**144**	**50**		**794**

[3] Le niveau B2 voire C1 en anglais et en français constituant un prérequis pour l'accès au parcours FD-FLS, le caractère obligatoire du cours *Langue Etrangère* ne se justifie pas. Il est toutefois maintenu en option, afin de répondre à de possibles demandes de perfectionnement linguistique.

Semestre 10 à Vancouver avec Simon Fraser University

Semestre / UE	EP	Coef.	ECTS	Estimation charge étudiant	Eléments pédagogiques	CM	TD	TP	Durée totale / étudiant
2EME PERIODE (S10) - entièrement mutualisée avec le PFP (EDUC 401/402 et EDUC 380), tributaire de l'organisation locale de la formation									
UE 6		**8**	**8**	**400**	Introduction à la pratique professionnelle		**210**		**610**
UE 7		**2**	**2**	**40**	Introduction à l'enseignement du/en français en contextes canadiens		**52**		**92**
Total 2ème période		**10**	**10**	**440**			**262**		**702**
3EME PERIODE (S10) - entièrement mutualisée avec l'UE EDUC 404 du PFP, tributaire de l'organisation locale de la formation									
UE 8 Didactique du français		**3**	**4**	**100**	1 EP au choix		**52**		**152**
	6.1				Didactique du français langue seconde - Français de base		52		
	6.2				Didactique du français en immersion ou au programme francophone		52		
UE 9 Didactique des matières		**6**	**6**	**300**	3 EP au choix :		**156**		**456**
	7.1	**2**	**2**		Diversité et éducation: théories, politiques, pratiques		52		
	7.2	**2**	**2**		Didactique des sciences au secondaire		52		
	7.3	**2**	**2**		Didactique des mathématiques au secondaire		52		
	7.4	**2**	**2**		Didactique des sciences humaines au secondaire		52		
	7.5	**2**	**2**		Mesures et évaluation en éducation environnementale		52		
	7.6	**2**	**2**		Autre cours dans l'offre de formation de SFU		52		
Total 3ème période		**9**	**10**	**400**			**208**		**608**
4EME PERIODE (S10)									
UE 10 Stage et écrit professionnel									
	10.1	7	7	400	Stage (11 semaines) et dossier EP mutualisé avec l'UE EDUC 405 (PFP)		52		452
	10.2	14	13	180	Ecrit professionnel sur la base du projet professionnel individuel de l'étudiant, évalué par un TER - Travail d'étude et de recherche EP partiellement mutualisé avec l'UE7 du M2 APPRODIV				180
Total 4ème période		**21**	**20**	**580**			**52**		**632**
TOTAL MASTER 2		**60**	**60**	**2020**		**192**	**522**		**2734**
TOTAL MASTER		**120**	**120**	**3680**		**360**	**1044**		**5084**

L'UE 6, dont l'intitulé est tributaire des intitulés de la formation canadienne, comprend une partie de réflexion sur l'insertion professionnelle et prend donc en charge l'"accompagnement aux techniques de recherche d'emploi (10HTD)" demandé par la lettre de cadrage en M2

B4.2 Descriptif des enseignements de M2 S9 et S10

Intitulé de l'UE	EP	Intitulé de l'EP	Descriptif du contenu Compétences visée
UE 1 **Institutions, société, politiques linguistiques**	1.1	Aménagements linguistiques	On essaiera de comprendre, historiquement, à travers le cas français, comment évolue l'idée d'aménagement linguistique, ce qu'on pourra comparer avec d'autres situations à travers des études de cas, en proposant quelques points notionnels et théoriques. ***Compétence :*** *Savoir repérer les enjeux des opérations d'aménagement linguistique.*
	1.2	Penser l'altérité dans l'interdisciplinaire	Cet enseignement visera à faire le point sur les principales notions et problématiques sociologiques, philosophiques et anthropologiques pertinentes pour la compréhension de dynamiques liées à la diversité sociale et culturelle, aux phénomènes de mondialisation, migration, insertion, de points de vue socio-historiques, éducatifs et politiques. ***Compétences :*** *.Savoir mettre en perspective des aspects altéritaires en situation d'enseignement-apprentissage de français, et en recourant aux disciplines pertinentes* *.Comprendre les impacts des situations de diversité culturelle/sociale/éducative, des phénomènes de migration, d'insertion / exclusion sociale, de mondialisation. sur les pratiques enseignantes, en s'enrichissant d'une perspective interdisciplinaire.*
UE 2 **Traitement de la diversité de la demande, ingénierie de formation linguistique**	2.1	Terrains d'intervention : dimensions langagières, Sens, Implications	En considérant des terrains d'intervention (professionnelle ou de recherche), il s'agit d'en envisager les diverses approches possibles et de réfléchir en particulier aux dimensions langagières et interventionnelles mises en jeu. La perspective réflexive du cours suppose ainsi d'interroger la/les manières d'envisager ce qui fait sens, en situation d'intervention. ***Compétences** :* *. Savoir construire des observables, les analyser, les situer en vue de concevoir des pratiques d'intervention adaptées* *. Savoir rendre compte des choix d'élaboration et d'interprétation de divers observables, en vue de réaliser des propositions d'intervention pertinentes.*
	2.2. 1 EP au choix	Numérique et langues : usages, démarches, enjeux	Il s'agit d'envisager dans cet enseignement divers cas de figure, rassemblés sous l'étiquette commune de « numérique », et qui touchent aux langues, en général, et en particulier à leurs appropriations, leurs enseignements. Quelles démarches ont été / sont mises en œuvre, projetées ? Quelles lectures peut-on en faire sous l'angle de problématiques classiques (ex. interactivité, autonomie, etc.) et en termes d'enjeux élargis (ex. évolutions des professionnalités, aspects socioéconomiques, etc.) ***Compétences :*** *. Développer un regard situé et problématisant sur les usages numériques.* *. Savoir concevoir des pratiques didactiques impliquant le numérique.*
		Diffusion et appropriations du français : évolutions, structurations, interprétations	Cet enseignement vise à problématiser la question de la diffusion du français, au niveau national et international, en abordant ses évolutions historiques, sa structuration actuelle (notamment institutionnelle) et les manières dont différents acteurs professionnels en interprètent les enjeux et les implications. On s'appuiera pour ce faire sur des études de cas et des témoignages, ainsi que sur l'expérience des étudiants.

			Compétences : *.Connaitre la structuration institutionnelle nationale et internationale du domaine du FLE/S* *.Savoir adapter une intervention en FLE(S/M) aux composantes historiques, institutionnelles, etc. d'une situation.*
		Langue étrangère	Ce dispositif vise la mise à niveau des étudiants dont la maîtrise d'une langue étrangère n'est pas suffisante pour la validation du Master. A cette fin, les étudiants de SFU pourront suivre un cours dans l'offre de formation de l'UFRT (Cuefee notamment) ou une autoformation par le CNED. ***Compétences :*** *- renforcer ses compétences en langue étrangère* *- acquérir un niveau de maîtrise B2 dans une langue étrangère*
UE 3 **Appropriation des langues et diversité**	3.1.	Français langue seconde : enjeux politiques et aspects didactiques	Ce cours propose une approche diversifiée de la notion de français langue seconde. La prise en considération de critères sociolinguistiques, politiques et didactiques fera apparaitre des enjeux sous-jacents à ces situations qui concernent tantôt des adultes ou des enfants migrants, tantôt des personnes scolarisées dans les aires francophones. La mobilisation de ces enjeux (sociaux, politiques, économiques, affectifs, identitaires, didactiques, etc.) permettra d'analyser et de concevoir des matériaux, des pratiques ou des parcours de formations adaptés. ***Compétences :*** *Savoir identifier et analyser les situations dans lequel le français a un statut de langue seconde, et en dégager les conséquences en termes d'actions à proposer.*
	3.2.	Contacts de langues, appropriations, interventions	On s'intéressera à différentes situations didactiques impliquant des contacts de langue, en examinant leurs soubassements du point de vue notamment des choix en matière de politique linguistique et éducative, des dimensions psycho- et socio-cognitives et des aspects sociolinguistiques et identitaires. ***Compétences :*** *. Interpréter les situations de contacts de langues* *. Analyser des approches didactiques diversifiées* *. Elaborer des modes d'analyse et d'intervention pertinents pour ces situations*
UE 4 **Approches de terrain et analyse de pratiques**	4.1	Bilan de compétences	Ce cours visera à initier les étudiants à différents outils et techniques utilisés dans la réalisation de bilans de compétences professionnelles. Il s'agira également de permettre aux étudiants de réfléchir, à divers moments de la formation, à la façon dont leurs propres savoirs et savoir-faire contribuent à des compétences transférables et valorisables dans une perspective d'insertion professionnelle. ***Compétences :*** *. S'initier aux techniques du bilan de compétences professionnelles.* *. Conscientiser ses propres compétences valorisables comme professionnelles.*
	4.2	Réflexivités : diversité des approches	Durant ce cours seront présentées diverses acceptions de la notion de réflexivité, qu'elle vise à améliorer des pratiques ou contribue à faire sens des phénomènes saillants, tant d'un point de vue didactique qu'en situation de recherche. Les étudiants seront invités à se livrer à diverses formes de réflexivité (à travers par exemple la tenue d'un journal de bord, l'élaboration d'une biographie langagière, un travail sur et avec les représentations visuelles – dessin réflexif ou autres), dont les arrière-plans

			épistémologiques auront été discutés. ***Compétences :*** *. Développer une connaissance des approches réflexives et de leurs enjeux théoriques, professionnels et/ou de recherche* *. Connaître et analyser des démarches possibles à mettre en œuvre dans cette perspective.*
UE 5 **Contextes, publics, pratiques** **(2 EP au choix)**	5.1	Apprentissages et enseignements précoces des langues	Après avoir tracé les grandes lignes des principaux dispositifs d'enseignement des langues à destination d'un jeune public, on examinera les principales questions posées par ce type d'enseignement ainsi que les modalités principales élaborées pour y répondre. On étudiera différentes propositions concrètes d'intervention dans ce domaine, en fonction de différentes situations (apprentissage d'une langue étrangère, accueil d'élèves allophones, didactique intégrée, etc.) et on proposera une réflexion sur l'élaboration de matériels pédagogiques destinés à ce public. ***Compétences :*** *Connaître et savoir analyser les caractéristiques de l'enseignement précoce des langues et proposer des démarches pertinentes.*
	5.2	Outils d'enseignement et de formation : de la genèse à l'élaboration	Concevoir des outils d'enseignement et de formation nécessite d'avoir développé une capacité à interpréter contextes, objectifs, publics visés, mais aussi d'être au fait des enjeux et contraintes (techniques, économiques, institutionnels, éthiques, etc.) qui pèsent sur ces divers éléments. Durant ce cours, les étudiants auront l'occasion d'aborder les divers aspects de démarches de conception d'outils d'enseignement ou de formation dans le domaine des langues et des cultures. ***Compétences :*** *Savoir élaborer des outils d'enseignement ou de formation contextualisés et adaptés.*
	5.3	Approches de la description des langues en contextes de diversité	Ce cours présentera différentes conceptions de la diversité linguistique et des approches de la description des langues. Il soulignera différents enjeux idéologiques et politiques qui leur sont sous-jacents et en dégagera les principales conséquences sociolinguistiques et didactiques. Les principales évolutions dans la description linguistique seront présentées à partir d'usages d'acteurs variés (locuteurs, institutions, scientifiques). ***Compétences :*** *. Etre capable de décrire des langues en adoptant des approches différentes selon les situations* *. Etre capable d'expliciter les enjeux liés aux démarches de description utilisées et leurs implications au plan de l'intervention (professionnelle ou scientifique).*
UE 6 entièrement mutualisée avec l'UE EDUC 401/402 du PFP		Introduction à la pratique professionnelle	Cette UE s'organise autour de trois stages d'enseignement (élémentaire ou secondaire) d'une durée totale de 6 semaines, dont le niveau de difficulté progressive correspond aux étapes de développement des étudiants maîtres. L'expérience de stage est complétée par une formation théorique qui porte sur l'identité professionnelle, la philosophie de l'enseignement, la communauté éducative et le système scolaire. Elle se fonde en partie sur une analyse réflexive de l'expérience de stage pour aborder les thèmes suivants : l'enseignant en tant que personne, l'enseignant et les élèves, l'enseignant et le curriculum. ***Compétences** : développer un regard critique sur l'éducation, être capable de mettre en lien théorie et pratique, et de porter un regard réflexif sur les pratiques enseignantes à partir d'observations de classes et d'interventions pédagogiques, pour se construire une posture personnelle sur la profession d'enseignant et la philosophie de l'éducation, être capable de concevoir et de mettre en œuvre un séquence pédagogique, être capable de porter un regard réflexif sur son cheminement de formation.*

UE 7 entièrement mutualisée avec l'UE EDUC 380 du PFP		Introduction à l'enseignement du/en français en contextes canadiens	Ce cours s'adresse aux étudiants souhaitant enseigner dans les programmes de français en Colombie-Britannique (français de base, immersion en français, programme francophone), et vise à familiariser les étudiants avec les aspects historiques, politiques et sociaux des programmes de français au Canada. On s'attachera particulièrement curricula et aux pratiques en vigueur en Colombie-Britannique, tout en le comparant avec d'autres approches didactiques et d'autres modèles d'aménagement de l'éducation développés dans d'autres situations, en Amérique du Nord et en Europe. *Compétences : connaître les contextes sociaux de l'enseignement en milieu francophone minoritaire au Canada et en C.B., être capables d'analyser différents modèles didactiques et curriculaires d'enseignement bi/plurilingue au moyen des théories adéquates.*
UE 8 **Didactique du français** **1 EP au choix**	8.1	Didactique du français langue seconde - Français de base entièrement mutualisée avec l'UE EDUC 480 du PFP	Ce cours permettra aux étudiants d'approfondir les théories portant sur l'apprentissage des langues secondes ainsi que les approches, les stratégies d'enseignement et le curriculum en français de base, tant à l'élémentaire qu'au secondaire. Les travaux incluent des lectures et des discussions en classe, de même que l'élaboration d'unités complètes d'enseignement tenant compte de la diversité des apprenants en salle de classe et incluant les mesures d'évaluation appropriées. *Compétences : être capable de développer une pratique de dialogue et de collaboration, être capable de concevoir des outils d'enseignement adaptés à l'enseignement du FLS, être capable de porter un regard réflexif sur ses pratiques d'enseignement et son cheminement de formation.*
	8.2	Didactique du français en immersion ou au programme francophone entièrement mutualisée avec l'UE EDUC 481 du PFP	Ce cours met l'accent sur la recherche et les théories portant sur l'apprentissage des langues dans le cadre de programmes bilingues et en contextes minoritaires. On y examinera les pratiques pédagogiques et le curriculum des programmes d'immersion française et des écoles francophones, à l'élémentaire comme au secondaire, de même que l'élaboration d'unités complètes d'enseignement tenant compte de la diversité des apprenants en salle de classe et incluant les mesures d'évaluation appropriées. *Compétences : être capable de développer une pratique de dialogue et de collaboration, être capable de concevoir des outils d'enseignement adaptés à l'enseignement en contexte minoritaire, être capable de tenir compte de la diversité des élèves, être capable de porter un regard réflexif sur ses pratiques d'enseignement et d'évaluation, ainsi que sur son cheminement de formation.*
UE 9 **Didactique des matières** **3 EP au choix** entièrement mutualisée avec l'UE EDUC 404 du PFP	9.1	Diversité et éducation : théories, politiques, pratiques	Un survol des effets de la mondialisation sur l'éducation au 21e siècle. Les étudiants auront l'occasion de se pencher sur les enjeux de la diversité rencontrée en salle de classe, de se familiariser avec le contexte politico-social autour de celle-ci et de discuter des pratiques en vigueur afin d'orienter leur propre réflexion sur la pratique pédagogique. *Compétences : être capable d'analyser les effets et les enjeux de la mondialisation en contexte scolaire et dans la salle de classe. Etre capable d'adapter ses pratiques en fonction des analyses effectuées.*
	9.2	Didactique des sciences au secondaire	Ce cours prépare à l'enseignement des sciences au secondaire. Les étudiants exploreront certains aspects spécifiques de l'apprentissage des sciences ; examineront leur propre pensée scientifique ; travailleront avec le curriculum prescrit et planifieront des unités d'enseignement intégrant les notions théoriques à des approches pédagogiques appropriées. *Compétences : être capable de porter un regard réflexif sur ses représentations de la science et de la pensée scientifique, être capable d'élaborer des séquences pertinentes et adaptées d'enseignement des sciences, être capable de porter un regard réflexif sur ses pratiques d'enseignement et son cheminement de formation.*

	9.3	Didactique des mathématiques au secondaire	Ce cours prépare à l'enseignement des mathématiques au secondaire. Les étudiants exploreront certains aspects spécifiques de l'apprentissage des mathématiques ; examineront leur propre pensée mathématique ; travailleront avec le curriculum prescrit et planifieront des unités d'enseignement intégrant les notions théoriques à des approches pédagogiques appropriées. *Compétences : être capable de porter un regard réflexif sur ses représentations des mathématiques et de la pensée mathématique, être capable d'élaborer des séquences pertinentes et adaptées d'enseignement des mathématiques, être capable de porter un regard réflexif sur ses pratiques d'enseignement et son cheminement de formation.*
	9.4	Didactique des sciences humaines au secondaire	Ce cours prépare à l'enseignement des sciences humaines au secondaire par l'examen des aspects théoriques et pratiques de l'éducation en sciences humaines. Les étudiants examineront leur philosophie de l'enseignement des sciences humaines à travers diverses activités incluant des travaux sur la pensée critique, l'étude du curriculum et l'exploration de stratégies d'enseignement engageantes pour les jeunes adultes. Ils planifieront des unités d'enseignement intégrant les notions théoriques à des approches pédagogiques appropriées. *Compétences : être capable de porter un regard réflexif sur ses représentations des sciences humaines, être capable d'élaborer des séquences pertinentes et adaptées d'enseignement des sciences humaines, être capable de porter un regard réflexif sur ses pratiques d'enseignement et son cheminement de formation.*
	9.5	Mesures et évaluation en éducation environnementale	Ce cours vise à familiariser les enseignants de disciplines autres que les sciences et les mathématiques avec certains aspects quantitatifs de l'éducation environnementale. Des explorations sur le terrain, menées lors de visites guidées, viennent ajouter une dimension pratique aux enseignements en classes et en séminaires. *Compétences : être capable de porter un regard réflexif sur ses représentations de l'écologie, être capable d'élaborer des séquences pertinentes et adaptées d'éducation à l'environnement, être capable de porter un regard réflexif sur ses pratiques d'enseignement et son cheminement de formation.*
	9.6		Autre cours dans l'offre de formation de SFU
UE 10 **Stage et écrit professionnel**	10.1	Stage et dossier entièrement mutualisée avec l'UE EDUC 405	Cette UE se compose d'un stage de 11 semaines et de deux semaines de cours à l'université. L'articulation étroite entre théorie et pratique permettra de construire une réflexion de praticien-chercheur sur les thèmes suivants : l'évaluation, la planification, la maltraitance, les devoirs de l'enseignant, le portfolio professionnel, le portfolio comme outil d'évaluation en classe, la recherche-action ***Compétences** : être capable de mettre en lien théorie et pratique pour se construire une posture réflexive et personnelle sur ses pratiques enseignantes, être capable de concevoir et de mettre en œuvre un séquence pédagogique, être capable de porter un regard réflexif sur son cheminement de formation.*
	10.2	Ecrit professionnel	L'expérience professionnelle de l'étudiant (incluant le stage évoqué en 10.1) donnera lieu à la production d'un écrit professionnel. ***Compétences** :* *. Savoir construire et mener à bien une mission professionnelle* *. Comprendre et analyser le contexte du stage sur le plan politique, institutionnel et/ou didactique* *. Savoir rendre compte d'une mission de stage en étayant théoriquement et de manière problématisée l'expérience de terrain.*

B4.3- Modalités de contrôle des connaissances de M2 S9 et S10

MODALITES DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES												
UNITES D'ENSEIGNEMENT		ECTS	REGIME GENERAL						REGIME SPECIAL d'ETUDES			
			Session 1			Session 2			Session 1		Session 2	
			Type controle	Type Epreuve	Coef	Type controle	Type Epreuve	Coef	Type Epreuve	Coef	Type Epreuve	Coef
Total MASTER 2		**60**			**60**			**60**		**60**		**60**
UE 1 Institutions, société, politiques linguistiques		**4**			**4**			**4**		**4**		**4**
	1.1	2	CC	O-E	2	ET	O-E	2	O-E	2	O-E	2
	1.2	2	CC	O-E	2	ET	O-E	2	O-E	2	O-E	2
UE 2 Traitement de la diversité de la demande, ingénierie de formation linguistique		**4**			**4**			**4**		**4**		**4**
	2.1	2	CC	O-E	2	ET	O-E	2	O-E	2	O-E	2
	2.2	2	CC	O-E	2	ET	O-E	2	O-E	2	O-E	2
UE 3 Appropriation des langues et diversité		**4**			**4**			**4**		**4**		**4**
	3.1	2	CC	O-E	2	ET	O-E	2	O-E	2	O-E	2
	3.2	2	CC	O-E	2	ET	O-E	2	O-E	2	O-E	2
UE 4 Approches de terrain et analyse de pratiques		**4**			**4**			**4**		**4**		**4**
	4.1	2	CC	O-E	2	ET	O-E	2	O-E	2	O-E	2
	4.2	2	CC	O-E	2	ET	O-E	2	O-E	2	O-E	2
UE 5 Contextes, publics, pratiques		**4**			**4**			**4**		**4**		**4**
	5.1	2	CC	O-E	2	ET	O-E	2	O-E	2	O-E	2
	5.2	2	CC	O-E	2	ET	O-E	2	O-E	2	O-E	2
UE 6 Introduction à la pratique professionnelle		**8**	VPS[4]	O-E	8	Cursus suivi au Canada modalités d'évaluation canadiennes : session 2 et RSE non pertinents dans ce cadre.						
UE 7 Introduction à l'enseignement du/en français en contextes canadiens		**2**	CC	O-E	2							
UE 8 Didactique du français		**4**	CC	O-E	3							
UE 9 Didactique des matières	9.1	**2**	CC	O-E	2							
	9.2	**2**	CC	O-E	2							
	9.3	**2**	CC	O-E	2							
UE 10 Stage et écrit professionnel	10.1	**7**	CC		7							
	10.2	13	CC	O-E	**14**				O-E	**14**		

[4] Dans l'ensemble des MCC de ce parcours, « VPS » vise à *traduire* au mieux des modalités de validation propres au système universitaire canadien (validation par « Pass or Fail », i.e. validation globale binaire donnant lieu à obtention de crédits).

CALENDRIER UNIVERSITAIRE

Inscriptions pédagogiques	Du 3 au 28 septembre 2018
Début des cours du 1er semestre	**A partir du 17 septembre 2018**
Pause pédagogique	Du 29 octobre au 4 novembre 2018
Vacances de fin d'année (fermeture des sites d'enseignements)	Du 24 décembre 2018 au 6 janvier 2019
Examens du 1er semestre	*Du 17 Décembre au 21 Décembre 2018 inclus pour les L3 LEA* Du 7 janvier 2019 au 18 janvier 2019 inclus
Début des cours du 2ème semestre	**A partir du 21 janvier 2019**
Pause pédagogique	Du 18 au 22 février 2019
Vacances de printemps	Du 8 au 21 avril 2019
Examens du 2nd semestre	Du 13 au 24 mai 2019 inclus
Rattrapages	Du 17 au 28 juin 2019 inclus